

Conservons nos expertises !

Sous-traitance, « agilité », immobilier... opacité et perte d'efficacité !

Avec des métiers d'expertises clefs, de la DSI aux UPR, en passant par la DR, la DTRS ou la DESI, la DTSI est le cœur battant du groupe. Sans réseau, sans SI, pas d'opérateur...

Au nom de la politique court-termiste de réduction des coûts, le recours à la sous-traitance et aux délocalisations met en risque nos savoir-faire. Les volontés de valorisation financière des infrastructures (Tower Co, Fiber Co...), constituent aussi une vive source d'inquiétude sur la pérennité d'Orange et de ses métiers, alors que la « régulation », qui a contribué à la multiplication des RIP, a déjà provoqué la déstructuration du marché.

L'« agilité » et l'« agilité coordonnée », concepts obscurs mis à toutes sauces, servent de prétexte à justifier toute réorganisation, sans pour autant que le sens, ni même le bon sens, ne soient au rendez-vous : si certaines activités légitiment le fonctionnement en mode projet, est-il raisonnable d'imaginer que l'exploitation puisse faire du « mode agile » ?

La DTSI, enfin, est concernée par plus d'une quinzaine de projets immobiliers sur le territoire national : certains qui lui sont propres, d'autres communs avec des directions Orange nationales (TGI, OBS), ce qui pourrait avoir un sens dans la logique de clusters technologiques, mais n'est, malheureusement jamais le cas ! Les implantations géographiques sont choisies sans proximité avec les lieux d'habitation des personnels ; l'aménagement de bureaux organise une densification des espaces de travail jusqu'à l'absurde (le « flex desk ») contraignant des salariés au télétravail, et provoquant l'éclatement des équipes, la perte de culture d'entreprise, la chute de l'efficacité collective...

A la Direction Technique et du SI, les représentants CFE-CGC Orange entendent :

- ▶ proposer une autre politique que celle, court-termiste, de réduction des coûts par la sous-traitance et la délocalisation ;
- ▶ exiger le maintien et le développement de l'emploi en région et dans les villes moyennes car l'aménagement de territoire ne concerne pas que les infrastructures ;
- ▶ obtenir l'amélioration des conditions de travail, en particulier suite aux multiples déménagements et /ou changements d'organisation. Chacun doit disposer d'un environnement de travail adapté.

La DTSI n'est pas un centre de coût comme beaucoup le prétendent mais la source de notre capacité à faire fonctionner, dans l'excellence, des réseaux fixes et mobiles efficaces au service de nos concitoyens et de notre pays.

L'engagement de vos candidats CFE-CGC Orange

- **Servir le collectif en analysant les projets** de la Direction concernant votre établissement (réorganisations, déménagements...), **et proposer** le cas échéant **les solutions les plus pertinentes** au regard des métiers, de l'organisation du travail, et de votre bien-être professionnel.
- **Accompagner individuellement les personnels** en toute circonstance
- **Gérer efficacement les Activités Sociales et Culturelles** si vous leur donnez la majorité : **mise en place du Tableau Magique et accès aux Titres Restaurant** pour ceux qui le désirent, tout en subventionnant les restaurants d'entreprise comme la CFE-CGC le fait à SCE (OBS), Orange France Siège, et dans des filiales. En savoir plus : www.lemilleurdesCSE.com

Vos représentants locaux www.cfecgc-orange.org/dtsi

De l'élection du CSE (Comité Social & Economique) dépendent toutes les instances de représentation

Avec la mise en place du CSE, le nombre de représentantes et représentants locaux de chaque organisation syndicale est défini par son score électoral : **plus vous donnerez de voix à la CFE-CGC Orange, plus nous serons nombreux pour défendre vos intérêts au quotidien.**

Qu'ils soient élus au CSE, ou désignés Représentants du Personnel (RP), membres de Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail (CSSCT) ou délégués syndicaux (DS), les collègues vous représentent et défendent l'intérêt collectif des personnels en matière notamment de gestion économique et financière de l'établissement, d'organisation du travail, de formation professionnelle et de techniques de production. Le CSE vote sur tous les projets impactant votre vie professionnelle. Il peut mandater des enquêtes ou des expertises et saisir l'inspection du travail ou la justice pour faire appliquer le droit.

Vos candidates & candidats CFE-CGC Orange au CSE DTSI



Mahmoud Ouadi
DESI / Paris



Nathalie Cao
UPR IDF / Villejuif



Stéphane Gouriou
DSI / Pessac



Fabienne Lefort-Descatoire
UPR NE / Villeneuve d'A.



François Chauvet
DSI / Marseille



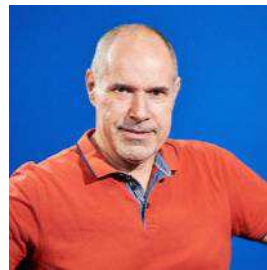
Marie-Cécile Lorteau
DIF / Nantes



Christian Simon-Bradesi
DESI / Paris



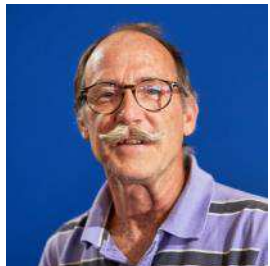
Brigitte Chazelas
DSI / Fleury les Aubrais



Richard Teissandier
UPR Sud Est / Marseille



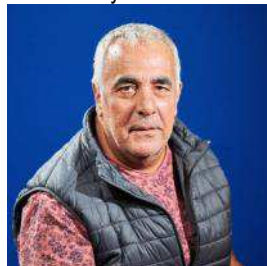
Isabelle Leprêtre
DSI / Lyon



Erick Champon-Chirac
UPR SO / Portet s/ G.



Annick Habay
DSI / Arcueil



Patrice Aymat
DESI / Pessac



Karen Ajasse
DIF / Nantes



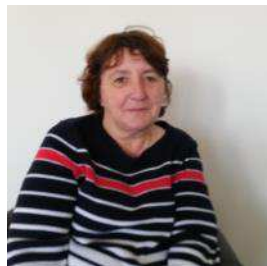
Bruno Moreau
DERS / Rennes



Virginie Collas
DDT / Guyancourt



Jean-Mary Sarotte
DESI / Pessac



Christine Duboisset
DIF / Paris



Fabrice Staron
DSI / Marseille



Kadiata Diallo
UPR SO / Blagnac



Franck Ribier
DISU / Vaux le Pénil



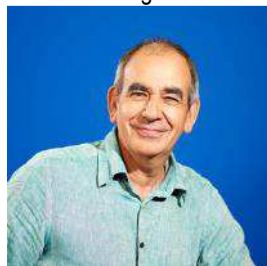
Sophie Fejz
DERS / Lyon



Youcef Terfaia
DESI / Guyancourt



Nathalie Valcroze
UPR SE / Marseille



Hervé Sourisseau
DSI / Toulouse



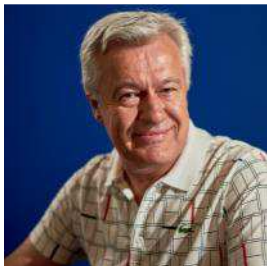
Nadine Maurel
DERS / Lyon



Laurent Bedrossian
UPR SE / Marseille



Dominique Darnis
DIF / Paris



Paul Troalen
DIF / Strasbourg



Bernard Guibert
DTRS DC / Arcueil



Laziz Belili
DESI / Melun



François-Xavier Boutin
DERS / Lyon



Loïc Ménétrier
DISU / Paris



Saïd Khodri
DESI / Paris



Fabien Esnault
DERS / Rennes



Patrick Vanuxem
UPR SE / Marseille



Olivier Alba
DSI / Arcueil



Eric Girardot
DSI / Marseille



Julien Leroy
UPR NE / Villeneuve d'A.



Thierry Sansoni
DERS / Paris



Christophe Schweyer
DISU / Vanves



Bernard Abadie
UPR SE / Lyon



Daniel Pratlong
DIF / Strasbourg



Narayankumar Sithapathi
DERS / Ivry-sur-Seine



Thierry Blachère
DSI / Lyon



Hervé Clipet
UPR NE / Lille



Dominique Gaday
DIF / Lyon



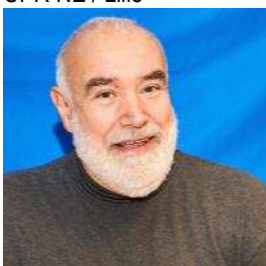
Grégory Briuelle
UPR SE / Nice



Rocco Bellavia
DISU / Lyon



Gérard Forest
DERS / Lyon



Vincent Biren
DSI / Arcueil



Thierry Besnard
DIF / Paris



Gabriel Serafin
UPR SO / Portet-sur-G.



Alain Bisbal
DSI / Marseille



Franck Piègle
DISU / Paris

Sans oublier :

Rozenn Le Boulzennec
DISU / Rennes

Danielle Escalon
UPR SE / Marseille

Chantal Maury
UPR SO / Blagnac

Monique Gil
UPR SE / Marseille

Sophie Bianco
DSI / Marseille

Eric Dumez
UPR SE / Toulon

Claude Archambault
UPR SO / Portet s/ G.

Patrice Garnier
DESI / Paris

Denis Grousset
DSI / Montpellier

Philippe Souques
DIF / Rennes

Michel Steinmann
UPR SE / Marseille

Bertrand Maillard
DSI / Montpellier

Laurent Vachon
DTRS DC / Bordeaux

Grégory Jourde
DERS / Clermont Fd

Claude Ruget
DESI Guyancourt

Alain Gense
UPR IDF / Villejuif

Emmanuel Moncassin
DESI / Toulouse

Pierre Rimbault Boutin
DISU / Toulon

Nourredine Belarbi
DESI / Lyon

La CFE-CGC Orange défend l'intérêt collectif de tous les personnels, cadres ou pas, fonctionnaires et salariés, apprentis, stagiaires, sous-traitants, en maison mère et en filiales. Dans un esprit d'équité, nous cherchons à obtenir pour tous les dispositions les plus favorables du droit et des accords d'entreprise. Votre vote détermine la capacité de la CFE-CGC Orange à influencer sur les projets de l'entreprise. **Donnez-nous les moyens de vous défendre : plus nous aurons d'élus, mieux nous pourrions faire valoir vos droits.**



Choisissez ceux qui agissent, #jevotefecgcorange



Tous les engagements de la CFE-CGC Orange : www.cfecgc-orange.org

Cadres ou pas, vous pouvez compter sur nous !